



ALIMENTERRE



M. Andris Piebalgs  
Commissaire européen au développement  
Commission européenne  
Rue de la Loi 200  
B-1049, Bruxelles, Belgique

Cher Monsieur Piebalgs,

Comme vous le savez, la faim progresse sans discontinuer. Elle frappe désormais plus d'un milliard de personnes, en majorité des paysans et leurs familles.

A quelques semaines de la présentation par la Commission de son « spring package » qui inclura une communication sur la sécurité alimentaire et son plan de travail 2010-2013 relatif à la cohérence des politiques pour le développement, nos organisations souhaitent vous communiquer un Appel lancé par des mouvements paysans et des ONG ouest-africaines et européennes en faveur de **politiques européennes cohérentes** avec la lutte contre la faim dans le monde et le développement d'agricultures paysannes durables dans les pays du Sud.

Afin d'atteindre l'objectif de sécurité alimentaire poursuivi par les autorités européennes, nous appelons l'Union à mettre la **souveraineté alimentaire** au cœur de ses politiques, qu'elles soient agricoles, commerciales ou de développement. La souveraineté alimentaire est le droit qui permet aux pays ou aux groupes de pays de mettre en place les politiques agricoles et alimentaires les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles aient un impact négatif sur les populations d'autres pays.

Or, nous sommes particulièrement préoccupés par une série de politiques européennes qui mettent en péril la souveraineté alimentaire des pays en développement et, en particulier, la possibilité d'utiliser l'ouverture et la protection de leurs marchés en fonction de leur aptitude à lutter contre la faim et la pauvreté. Spécifiquement, il s'agit des subventions aux exportations agricoles européennes par l'intermédiaire de restitutions ou d'aides dites « découplées » financées par la **PAC**. Il s'agit également de la **politique de commerce extérieur** à travers laquelle l'UE impose aux pays du Sud d'ouvrir largement leurs marchés aux produits européens, même subventionnés. C'est le cas, par exemple, des Accords de partenariat économique négociés avec les pays ACP. Autant de mesures qui sont préjudiciables au développement des agricultures du Sud.

A cela s'ajoute la **politique d'aide au développement** européenne dont la part consacrée à l'agriculture s'est effondrée au cours des dernières décennies. Si on peut saluer une évolution positive récente avec la mise en place d'une « facilité alimentaire » d'un milliard, il importe que l'aide à l'agriculture augmente durablement et, pour être efficace, qu'elle cible prioritairement l'agriculture familiale, tout en veillant préserver l'environnement et à associer les organisations paysannes du Sud.

Ces analyses et nos propositions sont précisées dans l'Appel ci-joint. Ce dernier a fait l'objet d'une présentation par des représentants d'organisations paysannes africaines et d'un débat le 7 octobre 2008 en Commission du développement du Parlement européen.

Nous souhaiterions vivement vous rencontrer pour débattre de vive voix de ces enjeux.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de notre haute considération.

**Jean-Louis Vielajus**  
Délégué général  
Comité Français pour la  
Solidarité Internationale  
32 rue Le Peletier  
75009 PARIS

**Freddy Destrait**  
Secrétaire général  
SOS Faim Belgique  
Rue aux Laines 4  
B-1000 Bruxelles

**Thierry Défense**  
Directeur  
SOS Faim Luxembourg  
88, rue Victor Hugo  
L-4141 Esch / Alzette